



COMMUNIQUE N° 004/D/RC/D-MK/C-NGT/CAB/2025 du _____ le résultat de l'Avis d'Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence N°004/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2025 du 20 février 2025 pour les travaux de construction d'un bloc maternité au Centre Médical de l'Arrondissement (CMA) de Ngambé-Tikar, Département du Mbam et Kim, Région du Centre.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR

(Autorité contractante)

COMMUNIQUE

09 MAI 2025

Par DECISION N° 008/D/RC/D-MK/C-NGT/CAB/2025 du _____ le résultat de l'Avis d'Appel d'Offres National ouvert en procédure d'urgence N°004/AONO/RC/D-MK/C-NG-T/CIPM/2025 du 20 février 2025 pour les travaux de construction d'un bloc maternité au Centre Médical de l'Arrondissement (CMA) de Ngambé-Tikar, Département du Mbam et Kim, Région du Centre, se présente comme suit :

N° Lot	Intitulé du projet	Soumissionnaire Retenu	Montant prévisionnel (FCFA)	Montant HT (FCFA)	Montant TTC (FCFA)	Délai
01	Construction d'un bloc maternité au Centre Médical de l'Arrondissement (CMA)	ETS WAFFI	20.000.000	16.684.399	19.896.146	120 jours

L'entreprise ETS WAFFI est invitée à se présenter dès publication de la décision ci-dessus et au plus tard les (07) jours qui suivent à la Mairie de Ngambé-Tikar pour l'établissement de la lettre commande.

Ngambé-Tikar, le 09 MAI 2025

LE MAIRE
(Autorité contractante)

Ampliations :

- PREFET/MK
- ARMP/YDE
- DDMAP/MK
- DDEPAT/Mbam et Kim
- DDEDUB/Mbam et Kim
- DDTP/ Mbam et Kim
- CMA/Ngambé-Tikar
- CHRONO-ARCHIVES



Belinga Gyaya Mathieu